

## AVIS D'IMPÔT 2013

### TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes  
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC  
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

#### Vos références

Numéro fiscal (vous) : 14 69 517 608 160 C  
Référence de l'avis : 13 34 7331033 14  
Identification de votre imposition :  
Département : 340  
HERAULT  
Commune : 299  
SERIGNAN  
Lieu d'imposition : 0144  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3  
Numéro de rôle : 770  
Date d'établissement : 17/09/2013  
Date de mise en recouvrement : 30/09/2013

#### Votre situation

**MONTANT À PAYER**  
Au plus tard le **15/11/2013** **1319,00 €**

#### Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 1188,00 €  
Montant de votre contribution  
à l'audiovisuel public 131,00 €

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

**Si vous avez opté pour l'avis électronique d'impôt, vous pouvez payer :**

- par paiement direct en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- en adhérant au prélèvement à l'échéance pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances. Vous pouvez adhérer :
  - par internet sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr),
  - par téléphone, par courriel ou par courrier auprès de votre centre prélèvement service (0 810 012 034\*, [cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr)  
Centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2)

Pour 2014, vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR) ①	Parts-année
<b>340793948560387893</b>	M THOMAS THIBAUT	<b>S</b>	<b>190123</b>	<b>1,00 2</b>

### TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ①	3905		3905	3905		
Valeur locative moyenne	2612		2612	2612		
<b>2</b> <b>A</b> <b>B</b> <b>A</b> <b>T</b> <b>T</b> <b>E</b> <b>M</b> <b>E</b> <b>N</b> <b>T</b> <b>S</b>	• Général à la base		245			
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %		
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
	• Spécial à la base					
• Spécial handicapé						
Base nette d'imposition ②	3905		3660	3905	Total des cotisations	1175
Taux d'imposition 2013	17,96 %		12,8 %	0,143 %		
Cotisations 2013 ④	701		468	6		
Taux d'imposition 2012	17,96 %		12,8 %	0,157 %		
Rappel cotisations 2012 ⑩	689		460	6	Frais de gestion ⑤	+ 13
Variation en valeur ⑪	+12		+8	0	Prélèvement pour base élevée ⑥	
Variation en pourcentage	+1,74 %		+1,74 %	0 %	Prélèvement sur résidences secondaires ⑥	
Abattements de référence 2003/ 2013 ⑫	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Plafonnement selon le revenu ⑦	
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013						
	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations	1167	1188	+21	+1,8 %		
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1167	1188	+21	+1,8 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ⑬	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
22,15 %	2990139360G	Maison		H	3905	1188
Cotisation référence 2003 ⑭						

### MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013

131

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

### Vos démarches

⇒ Par internet : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 034\* - courriel : [cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr)

- courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)\*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place :

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE SERIGNAN

144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN

Tél : 04 67 32 09 04 Courriel : [t034045@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t034045@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil du public : 8H15 A 12H ET 13H15 A 16H15 FERME VENDREDI AM

- sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN

9 AVE PIERRE VERDIER - 34529 BEZIERS CEDEX

Tél : 04 67 35 69 44 Courriel : [sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil du public : DU LUN AU VEN DE 8H30 A 12H ET DE 13H30 A 16H OU SUR RDV

\* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)